

Dominique Strauss-Kahn ou la déchéance d'un homme



Disons-le tout de suite, l'objet de cet article n'est pas d'accabler un homme déjà à terre. Non, il n'a pour ambition que de nous appeler à beaucoup d'humilité dans la vie. Qu'est-ce que la réussite, qu'est-ce que l'échec ? Tout cela mérite bien d'être apprécié avec d'infinies précautions à l'aune de la fragilité et de la réversibilité des situations.

Cela étant dit, je crois que l'enjeu d'aujourd'hui est surtout de mettre à bas ce sentiment d'impunité qui semble, ou semblait (?), prévaloir dans le monde politique. Les récents scandales financiers à l'origine de la chute de plusieurs hommes politiques ont surtout montré à quel point ils agissaient hors du cadre légal en se sentant à l'abri de tout risque de sanctions, comme si, finalement, ils avaient le sentiment de faire « comme tout le monde ».

Dominique STRAUSS KAHN est-il le meilleur exemple pour étayer une telle démonstration ? Je crois que oui, tant il représente celui qui n'a jamais voulu tenir compte des avertissements. Déjà fragilisé par l'affaire de la MNEF sur le plan financier, même s'il a bénéficié d'un non-lieu qui ne pouvait pas cependant l'exonérer de ce qu'il savait avoir fait..., Dominique STRAUSS KAHN n'a pas eu la lucidité de comprendre que sa vie sexuelle débridée risquait de compromettre sa carrière. Manifestement, il se sentait à l'abri, tout simplement peut-être car il avait le sentiment de ne pas être hors du commun en la matière mais de refléter les pratiques courantes dans

certaines sphères politiques, mais pas seulement politiques d'ailleurs.

Il me semble donc important que la justice témoigne vis-à-vis de l'ensemble des français que, grand ou petit, elle est la même pour tous. La justice est ce bien commun qui doit rassembler tous les citoyens car c'est bien elle qui permet de se sentir l'égal de l'autre, de tous les autres, dans notre société. C'est le ciment d'une Nation.

Bien évidemment, Dominique STRAUSS KAHN a déjà payé pour ses excès sexuels à travers l'affaire du SOFITEL. Directeur d'une des plus prestigieuses institutions internationales, le FMI, il allait devenir président de la République française... Certes. Mais la justice est la justice. Poursuivi désormais pour proxénétisme aggravé dans l'affaire dite du Carlton de Lille, il doit de nouveau répondre de ses « actes ».

Assurément, l'accusation est lourde, mais elle est légitime sur un plan juridique. Que Dominique STRAUSS KAHN ait su que des prostituées agrémentaient les partouzes organisées à son attention ne fait aucun doute. Il est par conséquent important que la justice permette de montrer que les juges ne sont pas dupes afin d'empêcher la désillusion des petites gens et de faire comprendre, notamment aux petits caïds de banlieue, que la justice est la même pour tous.

Par contre, la justice doit permettre aux hommes de s'amender. Il faudrait être bien cruel pour considérer que Dominique STRAUSS KAHN n'a pas déjà payé le prix fort pour ses pulsions sexuelles. Sachant que tout le monde agissait en l'occurrence en adultes consentants, même si le consentement était parfois un peu forcé en termes d'acceptation de certaines pratiques sexuelles, il serait difficile de considérer que c'est Dominique STRAUSS KAHN qui était l'initiateur d'un réseau de proxénétisme en tant que tel. A la justice par conséquent de savoir mettre en évidence les faits et de trouver la bonne caractérisation juridique afin de prononcer la sanction adaptée.

Plutôt que de frapper un homme à terre, je crois qu'il conviendrait d'œuvrer pour que chacun comprenne que tout

comportement peut être sanctionné s'il est répréhensible, quelle que soit sa position sociale. A chacun ensuite de méditer sur ses faiblesses et ses erreurs, en conscience.

C'est l'esprit de la justice.

Patrick Clément